

Le Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) voté en 2005 a pour objectif de conserver le caractère de Bois le Roi et son environnement très boisé sans en figer pour autant l'urbanisme.

Ce PLU a fait l'objet d'une révision simplifiée et d'une modification approuvées en Conseil municipal le 16 septembre 2009.

La deuxième modification votée le 9 décembre 2015 ne remet pas en cause cet objectif essentiel. Elle est le fruit de l'expérience des précédentes années d'application et de la concertation avec la population.

Sommaire et dispositions générales du règlement

Règlement PLU - Zone UA

Règlement PLU - Zone UB

Règlement PLU - Zone UC

Règlement PLU - Zone UD

Règlement PLU - Zone UE

Règlement PLU - Zone UX

Règlement PLU - Zone UY

Règlement PLU - Zone AU

Règlement PLU - Zone N

Règlement PLU lexique

Règlement PLU - annexe 1 Implantation des extensions

Règlement PLU - annexe 2 teintes et enduits

Règlement PLU - annexe 3 espaces libres et plantations

Règlement PLU - Annexe 4 - Constructions d'intérêt architectural

Plan de zonage

Rapport de l'aménagement et du développement durable (PADD)

Contact

Service Urbanisme

Tél. 01 60 59 18 08